*Point d’attention :*

*Les entreprises et travailleurs indépendants qui rencontrent des difficultés dans la période actuelle, peuvent se rapprocher des services de la CAFAT pour demander un étalement de leurs cotisations sociales.*

***Toute demande de délai de paiement, il faut envoyer un mail à***[*delais.covid19@cafat.nc*](mailto:delais.covid19@cafat.nc)

***Rappelez votre n° COTISANT dans l’objet du mail.*** *Quelle que soit votre situation, n’hésitez pas à contacter La CAFAT, sachant que lorsqu’un délai est accordé, une attestation de compte à jour pourra être produite.  
Les demandes seront étudiées au cas par cas par les services CAFAT, avec bienveillance.  
Informations au 25 58 20 (de 7h30 à 16h du lundi au jeudi, et 15h le vendredi).*

Madame, Monsieur,

En raison de la situation de crise liée au CORONA VIRUS que subit la Nouvelle-Calédonie, la diminution forcée de mon niveau d’activités et les difficultés de trésorerie auxquelles je suis actuellement confronté, je sollicite, dès à présent, un étalement de mes cotisations CAFAT, sur la durée maximale possible.

Nom de l’entreprise :

Votre NOM :

Numéro de RIDET :

Numéro cotisant CAFAT :

Contact tél

Dans l’attente d’une réponse favorable, je vous remercie de l’attention que vous porterez à ma demande.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.